

Journée Mondiale de l'épargne

L'Education financière à l'ère de la digitalisation Un levier pour la promotion de l'épargne

Intervention de Monsieur Abdellatif Jouahri

Wali de Bank Al-Maghrib

Monsieur le Ministre,

Messieurs les présidents et directeurs généraux,

Chers amis, chers collègues,

Mesdames et Messieurs,

Je voudrais d'abord vous remercier d'avoir accepté notre invitation et vous dire que c'est un réel plaisir de vous accueillir aujourd'hui pour célébrer ensemble la journée mondiale de l'épargne sous le thème « l'éducation financière à l'ère de la digitalisation : un levier pour la promotion de l'épargne ». L'épargne est une donnée centrale pour un pays comme le nôtre qui s'efforce d'accélérer son développement et sa croissance et qui a en conséquence des besoins de importants. Elle aussi déterminante financement est microéconomique, permettant aux ménages, par priorité, de pouvoir accéder au logement, de mieux assurer l'avenir de leurs enfants, mais aussi de se protéger contre les aléas de la conjoncture et d'éviter, pour les plus vulnérables d'entre eux, de basculer dans la pauvreté.

Je tiens à cette occasion à remercier et à féliciter le Directeur Général de la Caisse de Dépôt et de Gestion, M. Abdellatif Zaghnoun, pour son initiative d'organiser cette rencontre dans le cadre d'un partenariat tripartite, liant la CDG, Bank Al-Maghrib et le Groupe Barid Al-Maghrib.

On ne peut que l'appuyer pour maintenir cette tradition et préserver ainsi cet espace de débat sur cette thématique. Un rendez-vous annuel sur l'épargne permettrait, en effet, d'en aborder les différentes facettes, d'évaluer l'état des lieux et d'identifier les mesures appropriées pour la promouvoir et la canaliser vers l'investissement productif.

2

Comme je l'avais mentionné l'année dernière en pareille occasion, je pense qu'on parle fréquemment de la problématique du financement, mais l'on oublie souvent qu'elle est liée et ne peut être dissociée de celle de l'épargne. Cette foisci, nous avons préconisé de focaliser sur deux facteurs particuliers qui jouent un rôle déterminant dans son développement. Il s'agit de l'éducation financière et de la digitalisation.

Dans l'espace de temps qui m'est imparti, je voudrais revenir sur deux facteurs importants, mais au préalable j'aimerais partager avec vous quelques réflexions sur le contexte actuel des taux bas qui n'est pas sans implications pour l'épargne.

Mesdames et Messieurs,

Comme nous le savons tous, l'économie mondiale connait depuis la crise de 2008 des développements sans précédent. Alors qu'historiquement son évolution est rythmée par des cycles d'expansion et de ralentissement qui se succèdent sans se chevaucher, nous vivons actuellement, par contre, une situation où les risques d'une nouvelle crise s'amplifient de manière inquiétante alors même que les séquelles de celle de 2008 ne se sont pas encore dissipées.

En conséquence, c'est à peine que la normalisation des politiques publiques, notamment monétaire se mette en place que l'assombrissement des perspectives de la croissance impose de nouveau une orientation expansionniste de la politique budgétaire et un assouplissement monétaire dans plusieurs économies, notamment avancées.

Dans ces conditions, les taux d'intérêt, qui ont connu une baisse spectaculaire depuis 2008 pour se situer à des niveaux proches de zéro, voire même négatifs dans certains pays, sont appelés à rester bas, et les plus pessimistes prédisent qu'ils ne retrouveront pas leurs niveaux d'avant crise même à long terme. La situation de « too low for too long» ou « très bas pour très longtemps », comme on la décrit, est devenue ainsi un fait stylisé de l'économie mondiale.

Cette situation n'est pas sans lien avec la question que nous considérons aujourd'hui. Des taux aussi bas ne sont pas sans effets négatifs sur l'épargne des ménages qui voient leurs efforts pratiquement anéantis. De même, les fonds de pension enregistrent une baisse et une faiblesse persistantes de leurs rendements qui pèsent sur la viabilité de certains d'entre eux. Par ailleurs, les taux très bas amenuisent en général les marges et affaiblissent la rentabilité du système bancaire et par conséquent sa solidité et sa résilience. De surcroit, dans plusieurs pays, la liquidité abondante et à faible coût s'est traduite par une aggravation des taux d'endettement aussi bien publics que privés sans qu'elle ne profite nécessairement à l'économie réelle. Elle est davantage canalisée, à des fins spéculatives, vers l'investissement dans les actifs notamment boursiers, conduisant ainsi à leur surévaluation et amplifiant les risques sur la stabilité financière et donc sur l'écosystème de l'épargne.

Pour résumer, si théoriquement des taux bas peuvent aider à relancer l'investissement et la croissance après un cycle baissier, dans un contexte de ralentissement persistant et de fortes incertitudes, ils peuvent avoir des effets néfastes sur le système financier et sur l'économie dans sa globalité.

Mesdames et Messieurs,

Dans notre pays, les données disponibles sur l'épargne montrent que nous avons un grand défi à relever sur ce volet. L'épargne des ménages, qui se situe autour de 14% de leur revenu disponible brut, serait beaucoup plus faible en comparaison internationale sans les transferts des marocains résidents à l'étranger et la faiblesse des cotisations. Les données de l'enquête FINDEX 2017 de la Banque Mondiale montrent que la proportion de la population en âge d'activité qui épargne est deux fois moins élevée au Maroc que la moyenne des pays de la catégorie à revenu intermédiaire-inférieur. Ces niveaux seraient encore plus bas si l'on se limitait à l'épargne auprès des institutions financières.

Cette situation ne semble pas s'améliorer comme le laisse indiquer l'évolution des dépôts bancaires. Comme je l'ai souligné lors des points de presse à l'issue des réunions trimestrielles du Conseil de Bank Al-Maghrib, les dépôts des ménages connaissent un ralentissement assez préoccupant au cours de ces dernières années. Selon nos statistiques, la progression des dépôts à vue est en nette décélération et ceux à terme ont perdu près de 10% de leur volume depuis fin 2015.

Les raisons de ces constats méritent une analyse plus affinée, mais il s'agirait en particulier du poids encore important, voire même croissant selon les données de 2014 du HCP, des activités informelles qui se traduisent par une prépondérance relative du cash tant au niveau du paiement des transactions que de la thésaurisation. Cela conduit in fine à un affaiblissement de l'épargne mobilisée à travers le canal des circuits financiers formels.

Pour remédier à cette situation, qui pourrait affecter la capacité de notre économie à financer ses besoins en matière d'investissement, deux catégories d'actions sont à envisager. La première consiste à accroître le potentiel à moyen et long termes de cette épargne par l'accélération de la croissance, l'amélioration de l'emploi et surtout de sa productivité. Il s'agit dans les faits d'enclencher un cercle vertueux d'une croissance génératrice de revenus et donc d'épargne ellemême nécessaire pour soutenir cette croissance. Evidemment, nous convenons tous que c'est là un des plus grands défis de notre économie aujourd'hui.

La seconde catégorie consiste à mieux exploiter à plus court terme, le potentiel mobilisable. Ce défi interpelle en premier lieu la communauté financière dans sa globalité, nous tous ici présents, autorités publiques, régulateurs, système bancaire, institutions financières... Il s'agit de poursuivre le développement de notre système financier, en particulier par l'élargissement et la diversification des opportunités et des produits de l'épargne parallèlement à l'élargissement de l'accès aux services financiers à un plus grand nombre de ménages.

Certes, nous avons un système financier relativement profond en comparaison avec les pays de niveau de développement similaire, avec notamment un système bancaire solide et résilient comme l'a souligné l'évaluation menée par la BM et le FMI en 2015, mais plusieurs défis restent à relever. D'abord, cette performance n'est pas généralisée à toutes les composantes, certaines d'entre elles, et je pense en particulier à la place boursière de Casablanca, peinent à s'inscrire dans une dynamique durable. En outre, même dans les domaines où nous avons fourni des efforts importants, des délais longs sont parfois nécessaires pour constater des progrès tangibles.

Du côté des autorités gouvernementales, malgré les efforts concédés pour encourager plusieurs produits tels que l'épargne pour le logement, l'éducation ou la retraite, il reste encore à faire pour améliorer davantage le cadre légal de l'épargne et le rendre mieux adapté et plus incitatif.

Mesdames et Messieurs,

Dans un pays comme le nôtre où près de quatre habitants sur dix vivent en milieu rural et où, selon les données de 2014, près de 32% de la population de 10 ans ou plus ne sait ni lire ni écrire, le développement de l'épargne passe également par l'alphabétisation et l'éducation financières. Celle-ci est nécessaire pour, comme le précise la définition de l'OCDE, aider les agents notamment les ménages et les petites unités économiques à améliorer leur connaissance des produits financiers, acquérir les compétences et la confiance nécessaires pour mieux comprendre les risques et les opportunités de la finance et faire des choix éclairés et raisonnés.

Ceci dit, et contrairement à une idée largement répandue, l'éducation financière ne concerne pas que les pays en développement ou émergents, mais c'est une problématique mondiale qui touche également les économies avancées. Une enquête internationale sur l'éducation financière des adultes, menée par l'OCDE et le Réseau International sur l'Education Financière (INFE) en 2016, a fait ressortir que même dans les pays développés, les niveaux d'éducation financière peuvent être relativement faibles. Au Royaume-Uni, à titre d'exemple, à peine 47% des adultes ont atteint le score minimum requis pour les connaissances financières. Pire encore, une enquête plus élargie (couvrant 140 pays) menée par S&P en 2014 avait montré qu'à l'échelle mondiale, seul un adulte sur trois possède des compétences financières.

Dans notre pays, il y a une prise de conscience depuis plusieurs années déjà de l'importance de l'éducation financière. C'est dans ce sens que nous avons mis en place dès 2013, en collaboration avec l'ensemble de l'écosystème financier et éducatif, une institution dédiée, la Fondation Marocaine de l'Education Financière.

Grâce à la coopération de toutes les parties prenantes, celle-ci compte déjà des réalisations encourageantes au profit des jeunes, des actifs indépendants, et de plusieurs franges de la population notamment les femmes et les ruraux. Elle constitue aujourd'hui un des piliers transversaux sur lesquels repose la stratégie nationale d'inclusion financière que Bank Al-Maghrib et le Ministère des finances ont finalisée et dont la mise en œuvre a démarré depuis le début de cette année. Celle-ci vise la résorption du déficit et la réduction des inégalités au bénéfice, en particulier des jeunes, des femmes et de la population rurale. Le panel programmé lors de la deuxième session de cette rencontre donnera de plus amples informations à ce sujet.

Mesdames et Messieurs,

Comme nous le savons tous, les innovations technologiques dans le secteur financier connaissent depuis quelques années un essor considérable. Elles révolutionnent le paysage, élargissant les produits et les services, améliorant leur qualité et leur accessibilité, et réduisant leurs coûts. Elles transforment la relation client, les moyens de paiement ainsi que les modes de financement et de transfert.

Aujourd'hui, elles permettent d'accélérer l'inclusion financière et de l'élargir aux segments les plus fragiles du tissu productif et aux couches de la population les plus défavorisées grâce à la large couverture des réseaux mobiles et à la pénétration de l'internet.

S'inscrivant dans cette nouvelle dynamique, nous avons, conjointement avec l'Agence Nationale de Réglementation des Télécommunications et les autres parties prenantes, développé depuis plus de 2 ans une solution de paiement mobile nationale interopérable et en temps réel. L'objectif n'est pas seulement de diversifier l'offre en matière de moyens de paiement, mais surtout d'élargir l'accès aux services financiers à la plus grande partie de la population.

Aujourd'hui, alors que le potentiel de cette nouvelle solution est bien tangible, avec près de 380 mille portefeuilles électroniques déclarés, son utilisation effective bute en particulier sur l'adhésion du réseau des commerçants.

Les nouvelles technologies offrent, par ailleurs, de multiples possibilités pour le développement de l'éducation financière à grande échelle. Les plateformes digitales, les applications mobiles, les vidéos pédagogiques en ligne ou encore les simulateurs sont autant d'outils efficaces pour faire comprendre les notions de base de l'éducation financière à une population de plus en plus connectée. C'est dans ce sens que, dès son premier plan stratégique, la Fondation Marocaine de l'Education Financière a placé le digital comme un canal de premier plan pour la diffusion de ses contenus pédagogiques et le suivi de l'avancement du déploiement de ses actions.

Ceci dit, il ne faudrait pas oublier non plus que la révolution digitale comporte également des risques multiples et souvent difficiles à prévenir et à contrôler. Malgré la multiplicité des études, ses implications restent encore en grande partie méconnues. Un constat qui a amené d'ailleurs la Banque Mondiale et le FMI à élaborer l'année dernière l'Agenda Fintech de Bali, un ensemble de principes généraux devant guider l'action de tout un chacun pour faire face à cette révolution.

Dans ce contexte, nous avons, en tant qu'entreprise et en tant que régulateur du secteur bancaire, initié notre propre transformation numérique et nous l'avons érigé comme un des axes principaux de notre plan stratégique 2019-2023. Dans ce cadre, nous avons organisé en mars dernier, en collaboration avec le FMI, une conférence régionale au cours de laquelle plusieurs pays sont venus partager leurs expériences.

Nous avons pris rendez-vous avec le Fonds pour réorganiser l'année prochaine une nouvelle édition de cette conférence dans le sillage des préparatifs des assemblées annuelles du FMI et de la Banque mondiale qui auront lieu en 2021 à Marrakech. Elle sera dédiée au suivi de la mise en œuvre de l'agenda de Bali dans notre région.

Mesdames et Messieurs,

Dans une conjoncture difficile comme celle que nous traversons actuellement, le développement de l'épargne ne devrait pas être relégué au second plan dans les agendas des politiques publiques et des institutions financières. C'est une condition sine qua non pour mobiliser les ressources nécessaires au financement de l'économie globalement et de ses composantes souvent exclues, notamment les jeunes entrepreneurs et les petites entreprises.

Notre souhait, en tant que co-organisateur, est que nos débats d'aujourd'hui fassent avancer valablement ce chantier qui constitue l'une des dimensions essentielles de celui plus global en faveur d'un nouveau modèle de développement plus performant et plus inclusif comme le souhaite Sa Majesté le Roi.

Je vous remercie de votre attention.